



Pour qui ?

Pour les élèves qui souhaitent travailler dans ce domaine de l'aide aux personnes fragilisées ou dépendantes (jeunes enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap...).



Poursuite d'études

Le bac PRO ASSP a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable notamment en BTS Economie sociale familiale (ESF) ou BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S).

Le titulaire du baccalauréat peut se présenter aux concours d'accès à certaines formations sociales ou paramédicales :

- ✓ Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- ✓ Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- ✓ Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- ✓ Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

Les principaux emplois

Une **diversité** d'emplois est accessible après ce baccalauréat. Ceux-ci peuvent se dénommer différemment selon les secteurs.

→ Option « à domicile »

Le titulaire de ce baccalauréat exerce ses fonctions au sein d'associations ou d'entreprises d'aide ou de maintien à domicile auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance.

- Assistant responsable de secteur
- Responsable de petites unités en domicile
- Maîtresse de maison, gouvernante
- Accompagnant de personnes en situation de handicap, de dépendance
- Accueillant familial



→ Option « en structure »

Le titulaire de ce baccalauréat exerce ses fonctions au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance.

- Intervenant en structure d'accueil de la petite enfance,
- Assistant en soins
- Accompagnant de personnes fragilisées, dépendantes ou handicapées, gouvernante,
- Responsable hébergement...



Présentation générale de la formation

Au cours de sa formation, l'élève sera amené à acquérir des compétences qui lui permettront d'apporter une aide aux personnes dépendantes pour les actes de la vie quotidienne :

- ✓ Réaliser des activités liées à l'hygiène et au confort de la personne ;
- ✓ Maintenir l'hygiène des locaux et de l'environnement de la personne ;
- ✓ Préparer et distribuer des repas ou des collations, aider à la prise du repas ;
- ✓ Observer le comportement et les habitudes de la personne ;
- ✓ Surveiller l'état de santé de la personne et alerter en cas d'anomalie ;
- ✓ Conduire des actions destinées à l'acquisition ou au maintien de l'autonomie et de la vie sociale
- ✓ Participer à des actions d'éducation à la santé (en structure)
- ✓ Organiser les interventions à domicile et établir un planning de travail (à domicile)
- ✓ Gérer des documents de la vie quotidienne (à domicile)



Le BAC PROFESSIONNEL ASSP vous permet d'entrer directement dans la vie active. Mais si vous le souhaitez une poursuite d'études est possible.

Enseignements généraux de niveau IV

Mathématiques, sciences physiques, français, langue vivante, histoire géographie, éducation civique, prévention santé environnement, arts appliqués, EPS.

Enseignements technologiques et professionnels organisés en trois pôles

Pôle 1

- ✓ Techniques de soins et d'ergonomie
- ✓ Biologie et microbiologie appliquées

Pôle 2

- ✓ Techniques d'animation
- ✓ Participation à des projets d'éducation à la santé
- ✓ Sciences médico-sociales

Pôle 3

- ✓ Préparation et distribution des repas ; aide à la prise de repas
- ✓ Techniques d'hygiène des locaux et équipements
- ✓ Alimentation / Nutrition

Soit environ **33** heures par **semaine**

La durée de la formation est de trois ans dont **22 semaines** obligatoires en **milieu professionnel** au titre de la préparation du baccalauréat professionnel.

- ❑ 6 semaines en classe de seconde de BAC PRO.
- ❑ 8 semaines en classe de première de BAC PRO.
- ❑ 8 semaines en classe de terminale de BAC PRO.

Chaque période de formation en entreprise fait l'objet d'une évaluation, prise en compte à l'examen. Un rapport de formation, rédigé par le candidat, doit permettre d'évaluer la progression ainsi que les aptitudes professionnelles.

📍 Vous pourrez nous rencontrer à la journée Portes Ouvertes du mois de Mars.

Comment y accéder ?

L'accès en formation au BAC PRO ASSP est ouvert **prioritairement** aux élèves issus des classes de **troisième** de **collège** puis aux élèves des classes de **seconde générale** et **seconde technologique** soucieux de changer d'orientation.

Comment s'inscrire ?

C'est votre établissement d'origine qui gère votre orientation vers une classe de BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL.

Pour en savoir plus:

📞 Contactez

Le Directeur Délégué aux Formations
Professionnelles et Technologiques
03 44 46 43 02



Lycée professionnel JULES VERNE

**1, rue Caradame
60210 GRANDVILLIERS**

📞 **03 44 46 43 00**

📠 **03 44 46 43 05**

Ce.0601897L@ac-amiens.fr
<http://verne60.lyc.ac-amiens.fr/>



LYCÉE JULES VERNE

Professionnel



**BAC
PROFESSIONNEL**

**ACCOMPAGNEMENT
SOINS ET
SERVICE À LA
PERSONNE**



**l'Europe
s'engage
en France**